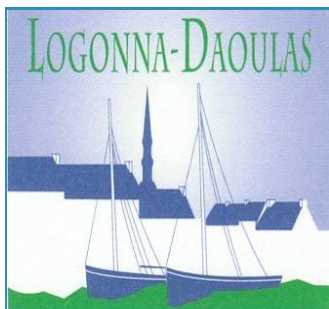


Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : [www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)



# LOGONNA-Infos

## Novembre - Décembre 2018

N° 341

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE : Lundi : Fermeture - Du mardi au vendredi : 8h30-12h/ 13h30-17h (fermeture mercredi après-midi) - Samedi : 9h - 12h

« An douar zo re gozh evit ober goap anezhañ - La terre est trop vieille pour s'en moquer »

### Le Conseil Municipal des Jeunes présente ses projets au Conseil Municipal



Visite au skate park de Saint-Urbain (lire page 8)

## ► Sommaire

<b>Services pratiques</b> .....	<b>p. 2</b>
<b>l'Edito du Maire</b> .....	<b>p. 3</b>
<b>Communiqués de mairie</b> .....	<b>p. 4</b>
<b>Services Techniques</b> .....	<b>p. 7</b>
<b>Enfance et jeunesse</b> .....	<b>p. 8</b>
<b>Environnement</b> .....	<b>p. 10</b>
<b>Animations</b> .....	<b>p. 11</b>
<b>Agenda novembre-décembre</b> .....	<b>p. 12</b>

## ► Numéros utiles

☎ **MEDECIN** : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14  
☎ **MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15  
☎ **INFIRMIERS** :  
MILIN-DENMAT/ LE GALL: 02.98.20.60.62  
SALAÛN-CALVEZ /TOURNELLEC :  
02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50  
☎ **KINESITHERAPEUTE** :  
Karine LE COZ / Anne LE LOUARN : 02.98.20.70.20  
☎ **TAXI** : **Antoine Taxi** : 06.84.60.28.05  
☎ **PHARMACIE DE GARDE** : 32.37  
☎ **DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77  
☎ **VIGIPIRATE** : 17  
☎ **GENDARMERIE** : 17      **POMPIERS LE FAOU** : 18  
☎ **CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16  
☎ **SPAC** : 02 98 85 49 66  
**astreinte** : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)  
☎ **EDF** : (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)  
☎ **GDF** : (sécurité) : 02 98 02 02 22  
☎ **PÔLE SOCIAL** (Daoulas) : 02 98 25 84 23  
☎ **CLIC** : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89  
☎ **Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62  
☎ **Centre de Planification et d'Education Familiale** :  
02 98 21 80 20

## ► Annonces commerciales

### Traiteur et plats cuisinés «Les plaisirs

**d'Illy** seront heureux de vous servir pour vos fêtes de fin d'année, un plateau apéritif ou un menu complet. (disponibles dès le 10 novembre). En attendant, retrouvez-nous tous les jours du mardi au vendredi à « La Venelle du Boulanger ».

Pour toute réservation ou information :

06 43 63 51 49 / [lesplaisirsdilly@gmail.com](mailto:lesplaisirsdilly@gmail.com)

29, route des Trois Prats - 29460 Logonna-Daoulas

## Bar tabac « Le Celtic »

Concours de baby foot en équipe

samedi 17 novembre à 15h00

Inscription sur place du 6 au 11 novembre, 5€ par participant. Prix : mises + 20%, 1er prix 50%, 2ème prix 30%, 3ème prix 20%, 4ème prix 10%

Karaoqué - samedi 8 décembre

Lundi : fermeture ;

Mardi, mercredi et jeudi : 7h30 - 12h30 / 16h15 - 20h

Vendredi : 7h30 - 12h30 / 16h15 - 22h

Samedi : 8h30 - 13h / 17h - 22h

dimanche : 9h -13h / 17h - 20h30

5, rue ar Mor - 09 80 41 55 64

"Le cabinet infirmier de Maïna Le Gall et Elodie Milin-Denmat, situé au 3 rue Ar Mor à Logonna-daoulas, recherche un local professionnel ou une petite maison à louer sur la commune. En cause : démolition du local actuel prévu en 2019.

Si vous avez des informations à nous communiquer merci de nous contacter au 02 98 20 60 62 "

## ► Services pratiques

### ■ LA PAROISSE - Horaires des messes

► Les dimanches à 9h30 à Daoulas

► Les samedis à 18h00 dans les autres paroisses



#### - Mois impairs

Le 1er samedi (3/11) à l'Hôpital-Camfrout

Le 3ème samedi (17/11) à Saint-Urbain

#### - Mois pairs

Le 1er samedi (1/12) à Irvillac

Le 3ème samedi (15/12) à Logonna-Daoulas

#### Toussaint

Jeudi 1/11 : messe à 10h30 à Daoulas et Irvillac

Vendredi 2/11 : messe à Rumengol à 10h30 et à 18h30 à Landerneau

Noël

Lundi 24/12 : veillée de Noël, messe à 19h à Daoulas

Mardi 25/12 : messe à 10h30 à l'Hôpital-Camfrout

## ► Correspondants locaux

Le Télégramme : Bruno Inizan

06 15 20 34 77 / [brunotelegramme@yahoo.fr](mailto:brunotelegramme@yahoo.fr)

Ouest-France : Nelly Tonnard

06 51 79 16 32 / [tonnardn@gmail.com](mailto:tonnardn@gmail.com)



Chacun a pu le lire dans la presse, j'ai demandé ma démission comme maire de notre commune auprès de Monsieur le Préfet du Finistère.

C'est un passage légal obligatoire pour redevenir citoyen libre dès lors que vous avez été élu maire de manière officielle (lire page 6).

Toujours maire au moment où je rédige cet éditorial, je souhaite évoquer avec vous un certain nombre d'événements à venir ces prochains deux mois.

Ce 11 novembre 2018 est un anniversaire particulier. Célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale est un moment important lié à la mémoire de notre pays. Cette année, grâce au CMJ\*, aux élus et à M. André Segalen (Président de l'Association des Anciens Combattants), des enfants de la commune vont participer activement à cet événement mémoriel.

C'est pour moi important de faire en sorte que nos plus jeunes apprennent et comprennent ce fait de l'histoire de notre pays. Je tenais à le souligner.

Les jeunes du CMJ ont par ailleurs présenté leurs projets. Un skate-park doit prochainement voir le jour (lire page 8).

Le 2 décembre se tiendra le traditionnel repas des « Anciens ». Chaque année, un groupe de jeunes se propose d'assurer le service, c'est pour eux un moyen d'obtenir une subvention complémentaire pour financer un projet.

Le Conseil Municipal sera amené, normalement, à voter courant novembre le PLU\*. Ce nouveau document d'urbanisme référent pour notre commune devrait être suivi de la mise en place du PLUi\* fin 2019. Il deviendra alors notre document d'urbanisme pour, théoriquement, les 20 années suivantes.

La loi ELAN\* vient d'être votée et le SCOT\* dont le document final devait être voté en décembre prochain sera rapidement remanié pour tenir compte de cette loi et de ses directives afin de les intégrer au PLUi. Rappelons aussi que le 1er janvier prochain, la compétence eau potable sera transférée à la Communauté de communes. On le voit bien, les intercommunalités, en raison de la volonté du législateur, concentrent de plus en plus de pouvoirs pour notre quotidien.

Des travaux importants d'enfouissement des réseaux électriques concernant la moyenne tension ont débuté sur notre commune (déjà des transformateurs sont posés par endroits). Ces travaux vont durer plusieurs mois. A terme, c'est tout le réseau moyenne tension qui sera enfoui au profit de la sécurité du réseau et de l'amélioration des paysages.

Ce Logonna-Infos préfigure les fêtes de fin d'année. Je souhaite que pour chacun-e d'entre vous, elles soient objets de bonheurs, de rencontres familiales heureuses et de décisions positives pour la nouvelle année à venir.

Vous avez été nombreux·ses à me faire confiance en votant pour mon équipe et moi en 2014. Les circonstances m'obligent à un départ prématuré de ma fonction. Il en est ainsi.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée.

Bien cordialement à tous.

Hervé BRIANT

*CMJ : Conseil Municipal des Jeunes*

*PLU : Plan Local d'Urbanisme – PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*

*SCOT : Schéma de COhérence Territorial*

*ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique*

**Magazine d'information de la commune de Logonna\_Daoulas**

Mairie- 21, rue Ar Mor - 02.98.20.60.98 / [mairie.logonnadaoulas@orange.fr](mailto:mairie.logonnadaoulas@orange.fr) / [www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)

**Coordnatrice : Brigitte Deniel**

**Conception-réalisation : Catherine Stéphan et Brigitte Deniel**

**Impression : Copia**

**Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact » - [www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)**

## ► Demandes d'urbanisme

### Déclarations préalables

LE BORGNE André	6, Pors Beac'h	Clôture	30/08
QUEGUINEUR Franck	6, rés. Goarem Nevez	Abri de jardin	14/09
LE MOËNE Rémi	9, chemin de Kernisi	Fenêtres de toit	20/09
BAZIN Jacqueline	44, Rumenguy	Clôture	21/09
TRELHU François DUVAL Nadia	20, Pen ar Guer	Mod. surface plancher et ouvertures	02/10
QUIMINAL Monique	11, rte de Ruliver	Ravalement	09/10
SIMON Fabienne	2, Mengleuz	Ouvertures + bardage bois	17/10
BESCOND Bruno	7, rue du Pontic	Cellier + aménagement + ouvertures	23/10
GUIGNOT Yves	2, Pors Izella	Serre	23/10
GUELTAS Steven	21, Goasven	Muret + portail	25/10
MORVAN Guillaume	7, rte de Saint-Jean	Abri de jardin	27/10

### Permis de construire

LE BOT Bruno	10, Goasven	Garage	29/09
--------------	-------------	--------	-------

## ► Etat-Civil

### Naissances

- Martin QUEMENEUR, 47 Camen Bihan, né le 31 août 2018 à Quimper.
- Arsène BONNE, lieu-dit le Stang, né le 13 septembre 2018 à Brest.

### Décès

- François-René JOURDROUIN, 12 Gorrequer, décédé le 6 octobre 2018 à Brest.
- Yvonne JAOUEN, 37 chemin de Kernisi, décédée le 30 octobre 2018 à Brest.

## ► Ordre du jour du conseil municipal du 20/08/2018

*L'intégralité du conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage à la mairie ou sur le site internet de la commune.*

- Approbation rapport sur l'eau 2017
- Transfert de la compétence eau potable
- Création contrat apprentissage
- Création de postes permanents au service scolaire
- Convention de concession de places de stationnement Finistère Habitat
- Médiation préalable obligatoire
- Convention de partenariat PNRA-Commune de Logonna-Daoulas



## Le Projet de Plan Local d'Urbanisme bientôt finalisé

« Par délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2012, la commune a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 12 juillet 2001 pour mettre en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le projet de PLU a été arrêté en Conseil de Communauté le 24 mars 2017 ; il a ensuite été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, chambres consulaires, Pôle Métropolitain, chambre régionale de la Conchyliculture ...). Il a également fait l'objet d'une enquête publique du mercredi 3 janvier 2018 jusqu'au vendredi 2 février 2018.

Suite à la cessation d'activités soudaine et imprévue du bureau d'études technique Géolitt, en charge de la révision du POS en PLU, et plus particulièrement du montage du dossier d'approbation suite à l'enquête publique, l'approbation du PLU de Logonna-Daoulas, prévue initialement au conseil de Communauté du mois de juin 2018, a dû être reportée.

La Commune, comme la Communauté de Communes, souhaitant faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais, la finalisation de la procédure a été confiée fin juillet 2018 au cabinet FUTUR PROCHE, récemment implanté au Relecq-Kerhuon. Les derniers ajustements du dossier sont actuellement en cours, et le projet de Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'avis du Conseil Municipal de Logonna-Daoulas fin novembre, puis à l'approbation du Conseil de Communauté le 19 décembre 2018. »

## Hommage



C'est avec beaucoup d'émotion que les Logonnais ont appris la disparition brutale de leur ancien maire, François- René JOURDROUIN. Décédé au début du mois d'octobre à l'âge de 69 ans, ils lui ont rendu un dernier hommage dans une église paroissiale trop petite pour accueillir la foule des parents, amis, voisins et concitoyens.

Né en 1949 à Loperhet, c'est quatre ans plus tard que sa famille s'établit à Gorrequer, un village auquel il demeurera fidèle toute sa vie. Technicien Télécom de profession, il participe dès 1972 à la création du club de foot-ball et en sera l'un des premiers présidents. Elu conseiller municipal dès 1983 sous les mandatures de Charles Madec et Pierre Herry, il devient maire de Logonna-Daoulas en 1989. Sous ses deux mandatures, marquées par son souci de rigueur budgétaire, notre commune se développe et se modernise tout en valorisant ses atouts naturels et patrimoniaux. La liste est longue des réalisations menées sous sa houlette qui ont façonné le Logonna d'aujourd'hui.

Dans le domaine de l'urbanisme, François-René a ainsi mené à bien la révision du Plan d'Occupation des Sols, accompagné la construction de logements sociaux, initié la création du lotissement de la Source avec pour corollaire une croissance démographique de notre commune. Conscient du potentiel touristique, il a lancé la première tranche du sentier côtier, permis la réalisation du camping du Roz, accompagné le développement du centre nautique et l'adhésion à l'office du tourisme de Landerneau.

Soucieux d'environnement et passionné de nature, il a œuvré à la défense des espaces naturels sensibles, à la mise en place de la protection du captage et du forage d'eau de Goasven et à celle du réseau d'assainissement collectif.

Ses douze années à la tête de la municipalité ont également permis l'aménagement et entretien du patrimoine de la commune : réseau routier avec notamment les routes de l'Hôpital-Camfrout et du Bendy et le rond-point de Prat an Dour, les travaux d'importance menés sur l'église paroissiale et la chapelle Saint Jean, l'enfouissement des réseaux et l'extension de l'éclairage public.

Le dynamisme de notre vie associative a également bénéficié de l'action de cet homme chaleureux, attaché à la qualité des relations humaines : création de la bibliothèque, local des archers, comité d'animation, club de jeunes ... et fêtes mémorables de Pors Beac'h !

Enfin pendant une décennie marquée par la montée en puissance de l'intercommunalité, François-René a participé, avec les communes voisines, à la création de l'Ehpad de Daoulas, à la mise en place d'une politique enfance-jeunesse et de services à domicile ainsi qu'à la création de la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

Cette liste, bien loin d'être exhaustive, traduit l'engagement pour sa commune de cet élu de terrain.

Souhaitant passer le témoin en 2001, François-René Jourdroin a accompagné Françoise Péron au cours de ses deux mandats, d'abord comme adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et du budget, puis comme conseiller municipal. Ce personnage attachant et discret, amoureux de sa commune, continuera au cours de ce mandat de s'intéresser à la vie municipale de Logonna acceptant d'être par exemple référent pour les actions anti-frelons asiatiques.

Il aura été pendant plus 40 ans un acteur dynamique et emblématique de la vie de Logonna.

Kenavo François-René !

---

## ■ Inscription liste électorale

« La loi 2016-1048 du 1er août 2016 a rénové les modalités d'inscriptions sur les listes électorales. Dorénavant, les citoyens peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à quelques semaines avant le scrutin .

En 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Les inscriptions seront possibles jusqu'à fin mars 2019.

Toutefois, en cette année de transition, une permanence dédiée aux inscriptions sur les listes électorales est organisée le lundi 31 décembre de 10h à 12H.

Cette réforme prévoit également que les listes soient

établies par commune et non par bureau de vote. Logonna-Daoulas n'aura plus qu'une seule liste appelée Répertoire Electoral Unique (REU).

L'ensemble des électeurs est renuméroté et une nouvelle carte électorale sera adressée à chacun début 2019.

Dernière évolution marquante, les maires se voient transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs.

Les commissions administratives sont supprimées début janvier 2019 et remplacées par une commission de contrôle composée de 5 conseillers municipaux qui exercera un contrôle à posteriori.

## **La démission du maire : une volonté d'éthique.**

Après avoir acheté un terrain constructible sur notre commune, celui-ci est devenu inconstructible. Le résultat négatif de cet investissement financier m'a amené à prendre la décision de demander réparation à la commune (à l'état en fait)

Il s'agit donc pour moi, citoyen de Logonna-Daoulas, de demander réparation au maire actuel, une seule et même personne. La situation est complexe, voire surréaliste. Mais surtout, elle pourrait pour certains être considérée comme celle d'un conflit d'intérêt, ce que je ne veux pouvoir laisser penser. A l'heure où nos politiques inspirent de la méfiance, j'ai voulu éviter que l'on puisse penser la même chose à l'échelle de notre commune.

Mais c'est pour moi un vrai crève-cœur, car proposer aux habitants de Logonna un développement en fonction de nos moyens est pour moi un enjeu capital. C'est aussi un crève-cœur de ne pouvoir continuer le travail d'équipe, réel et constant, débuté il y a maintenant 5 ans, lors de préparation des élections municipales de 2014. Par souci déontologique, je vais donc laisser travailler une équipe qui m'a fait confiance dès le début et dont je sais qu'elle pourra continuer malgré tout à poursuivre la réalisation des projets mis en route.

Sachez cependant que la frustration a été réelle, depuis le début de ce mandat, d'avoir dû tout mettre en œuvre pour assainir une situation financière, au détriment de certains investissements souhaités par l'équipe municipale. Il a fallu redresser et sécuriser nos finances, tout en assurant les dépenses nécessaires et obligatoires pour garantir le meilleur service public possible.

Il me faut à ce sujet remercier l'ensemble des agents sur lesquels j'ai pu compter, justement pour garantir ce service public. L'évolution de l'équipe avec l'arrivée progressive de nouveaux agents y a grandement contribué. Tous, sans exception, ont conscience de l'importance de leur mission. Sans eux, aucun projet politique ne peut être mis en musique, il ne faut jamais l'oublier.

Mais le mandat de l'équipe n'est pas fini. Seul le maire s'éclipse pour la bonne sérénité de tout un chacun. Je reste professionnellement sur Logonna bien entendu.

Merci encore pour votre confiance.

Votre dévoué,  
Hervé Briant



## **Communiqué de l'équipe majoritaire**

Suite à la démission d'Hervé BRIANT, l'équipe majoritaire se mobilise pour assurer la continuité de l'action municipale.

Elle tient à remercier monsieur le Maire pour son implication, son dynamisme, son courage et son sens du collectif durant ces presque 5 ans de travail d'équipe.

Claude Morvan, 17ème personne sur la liste "Logonna, Dynamique Citoyenne" viendra compléter la Municipalité lors du prochain conseil.

C'est également lors de ce rendez-vous que se dérouleront les élections. Elles permettront d'élire le nouveau maire, les adjoints et les conseillers délégués.

Comme elle le fait depuis le début du mandat, l'équipe majoritaire va continuer de s'investir pour mettre en œuvre les actions du programme de campagne.

## ► Les Services Techniques

### ■ Travaux d'élagage des arbres en bordure de voies communales

La commune va missionner une entreprise pour rétablir le gabarit routier sur les voies communales. Cette intervention consistera à couper, suivant des priorités, toutes les branches dépassant sur le domaine public et gênant la circulation.

Les déchets correspondants seront poussés dans les entrées des parcelles concernées, charge aux propriétaires de procéder à leur élimination.

Les voies concernées sont : route de l'Hôpital-Camfrout 1200m., route du Pontic 200m., Rubuzaouen 100m., Roudourou 650m., route du Bendy 50m., route du marché 100m., Bretin 770m., Vilavel 140m., Cléguériou 450m., Quénécadec 300m. et carrière du Roz 420m..

### ■ Réduction de la vitesse route du Bendy

Afin de rappeler aux usagers de la route l'environnement dans lequel ils circulent, les Services Techniques ont installé deux coussins berlinois sur la route du Bendy. Cet aménagement, situé en agglomération, a vocation de faire respecter la vitesse de 30 km/h sur cette section de chaussée.



### ■ Du retard dans la réalisation des travaux d'enrobés

Les interventions de réfection des chaussées étaient calées début octobre avec l'entreprise titulaire du marché. Entre temps, ENEDIS nous a transmis le détail de ses effacements/enfouissements de réseaux sur le territoire de la commune. Au regard de ces documents, il est apparu que les sections prévues en enrobés étaient également concernées par des travaux de tranchées sur chaussée. C'est pour cette raison que nous avons différé les travaux d'enrobés qui seront réalisés après les interventions ENEDIS.



### ■ Sanitaires publics

Les sanitaires publics ont été construits dans le cadre du projet de la salle Kejadenn.

Afin d'assurer le meilleur service, une gâche électrique permet l'ouverture au public 7 jours sur 7, sur des créneaux de 7h00 à 20h00. Il s'avère que l'accès à ces sanitaires a plusieurs fois été forcé avec une mise hors service du système de régulation de l'entrée. Trop souvent, il a pu être constaté que ce lieu était utilisé à d'autres fins, notamment durant la nuit.

Ces occupations anormales ont produit, en plus de nuisances sonores inacceptables, des dégradations des installations intérieures, parfois dans des proportions écoeurantes rendant les sanitaires, inutilisables. C'est la raison pour laquelle nous avons été contraints de condamner l'accès à ce service public.

Les services techniques vont malgré tout, remettre une nouvelle fois, ces sanitaires en service, en espérant une prise de conscience des personnes à l'origine de ces dégradations. En parallèle, la signalisation sera renforcée.



## Un skate-park en projet pour le CMJ

Les jeunes nous ont présenté, lundi 22 octobre, le fruit de leurs réflexions. Deux délégués, Tanguy Cozic et Ewen Le Dem, ont évoqué leur proposition de construction d'un skate-park à l'Agospace. Ils ont présenté une maquette imaginant les différents modules qu'ils souhaiteraient pour les skates, roller, vélos et trottinettes.

A Saint-Urbain, Pascale Diverres Corre, adjointe à la Jeunesse, a travaillé avec des enfants de sa commune organisés en CMJ, sur un projet de skate park construit voici 2 ans. Forte de cette expérience, elle a échangé avec les jeunes et les élus de Logonna-Daoulas.

Une réunion avec les riverains de l'Agospace, lieu d'implantation de la structure, a également eu lieu. Elle a suscité de l'intérêt, quelques craintes aussi. Des recommandations ont été retenues, elle seront intégrées dans un règlement d'utilisation du lieu. Les parents et les jeunes présents ont exprimé leur enthousiasme.

Le coût de ce skate park étant évalué à environ 20 000 €, sa réalisation devrait s'effectuer sur plusieurs tranches.

Les autres projets ont également été abordés : les jeunes participeront aux commémorations du 11 novembre 2018 à Logonna-Daoulas (lire ci-dessous), et ils élaboreront avec un cuisinier de nouvelles recettes afin de proposer au Sivuric des plats innovants.

## Le CMJ participe à la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) vous invite à participer au Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Dans le cadre des Commémorations du Centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale, des jeunes de Daoulas et de la commune, ont souhaité participer à l'animation des cérémonies organisée le dimanche 11 novembre. Venez les écouter et les encourager dès 10h30 à Daoulas, puis vers 11h15 à Logonna-Daoulas.

Des membres de vos familles ont donné leur vie afin qu'aujourd'hui nous vivions en paix. Nous leurs devons tout, ils ont des droits sur nous.

Rendez-vous devant le Monument aux Morts de Daoulas, puis de Logonna. Des courriers de "Poilus" seront lus, ainsi que des messages d'associations patriotiques et de la Ministre des Armées.

A Logonna, une gerbe sera déposée par les jeunes accompagnés d'élus, de parents et d'anciens combattants, devant la sculpture du Poilu. Ce sera ensuite Monsieur Le Maire entouré de la jeunesse qui déposera une gerbe au pied du Monument. Le nom des "Poilus" Morts Pour La France sera cité et il sera temps de se recueillir pour tous les morts de tous les conflits auxquels la France a participé, ainsi qu'aux victimes des attentats terroristes, avant que ne résonne la Sonnerie aux Morts.

La commémoration s'achèvera par "La Marseillaise" chantée par le CMJ, avant que les cloches ne carillonnent à tout va,, comme elles ont fait pour célébrer la Fin de la Guerre, c'était il y a 100 ans...



## Nouveau bureau pour l'association

Mannaig Talabardon remplace Georges Lohou à la présidence, Michel Boury est trésorier, Emmanuelle Burvingt assure le secrétariat secondée par Anne Poulmac'h et Lucie Grande s'occupe de la trésorerie. Karine Guédes est directrice, salariée de l'association.



L'association proposera des animations durant les vacances de Noël : Les 26, 27 et 28 décembre et les 2, 3 et 4 janvier 2019.

Le programme sera adressé aux adhérents par mail début décembre, il sera également consultable sur le site internet [www.logado.fr](http://www.logado.fr)

A noter qu'il est possible d'adhérer toute l'année !

Pour tout renseignement : 06 77 17 93 07 (Karine) ou [assologado@gmail.com](mailto:assologado@gmail.com)

## PETITE ENFANCE DU PAYS DE DAOULAS



La Maison d'Assistantes Maternelles A P'tits Pas, située à Kernisi, dispose d'une place pour accueillir votre jeune enfant dès janvier 2019.

Celui-ci évoluera dans un petit collectif de 8 enfants accueillis au quotidien par 2 assistantes maternelles qui proposent un accompagnement individualisé, adapté aux besoins et au développement de chaque enfant.

Pour plus de renseignements, contactez Odile : 06-73-61-85-22.

### RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

**Mode d'accueil pour les 0 - 6 ans**

**Votre interlocuteur privilégié**

Le Relais Parents Assistants Maternels du pays de Daoulas (RPAM)  
3, route de la Gare - 29460 Daoulas

- vous informe sur les différents modes d'accueil
- vous accompagne dans vos démarches d'embauches
- vous renseigne sur vos droits et devoirs de parents employeurs
- organise des actions pour l'éveil des enfants (ateliers, spectacles, sorties)
- accompagne la professionnalisation de l'accueil individuel

02 98 25 87 26 / [rpam.paysdedaoulas@gmail.com](mailto:rpam.paysdedaoulas@gmail.com)

Horaires des permanences sur le site :

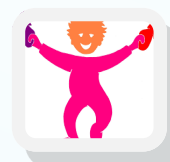
[www.vivreaupaysdedaoulas.fr](http://www.vivreaupaysdedaoulas.fr)

Si vous résidez à :

Daoulas - Dirinon - Hanvec - L'Hôpital-C.

Irvillac - Logonna-D.aoulas -

Loperhet - St-Eloy - St-Urbain



## MOBILITE, LES CHANGEMENTS

Transports collectifs

Bus  Car  Tramway  Train

Métro  Avion  Bateau

Téléphérique

Transports personnels

Voiture  Vélo

En libre-service

Vélo libre service

### mobibreizh.bzh

Pour calculer vos itinéraires en transport collectif ou personnel en Bretagne : Vous y trouverez toutes les informations pour vous déplacer en transport

## MOBI BREIZH .bzh

**BreizhGo** devient le nom du nouveau réseau de transport public régional qui rassemble trains TER, cars, liaisons maritimes avec les îles bretonnes, et le transport scolaire.

### LIGNE 32

De plus en plus prisée, la ligne 32, vous transporte de Logonna à Brest en 1/2h. (arrêt place de Strasbourg ou gare routière pour le premier arrêt matinal).

*Ci-contre, les horaires au départ de Logonna-Daoulas*

<u>Sainte Marguerite, Logonna-Daoulas</u>	06h48 (0) (1)	07h45 (2)	13h28 (2)	18h18 (2)
<u>Centre, Logonna-Daoulas</u>	06h52 (0) (1)	07h48 (2)	13h31 (2)	18h21 (2)
<u>Prat Pan, Logonna-Daoulas</u>	06h53 (0) (1)	07h49 (2)	13h32 (2)	18h22 (2)
<u>Prat an Dour, Logonna-Daoulas</u>	06h54 (0) (1)	07h50 (2)	13h33 (2)	18h23 (2)
<u>Goasven, Logonna-Daoulas</u>	06h56 (0) (1)	07h52 (2)	13h35 (2)	18h25 (2)

Au niveau du Finistère : Le réseau de cars Penn ar Bed est intégré à Breizhgo.

## Vie quotidienne

### REMORQUE DECHETS VERTS

#### NOVEMBRE

03/11 : PLACE DU MARCHÉ  
10/11 : KERJEAN-KERLIVER  
17/11 : GORREQUER  
24/11 : LE MENGLEUZ

#### DECEMBRE

01/12 : TERRAIN DE FOOT  
08/12 : LE COSQUER  
15/12 : PLACE DU MARCHÉ  
22/12 : KERJEAN-KERLIVER  
29/12 :  
GORRE-  
QUER



### ■ ■ FRELONS ASIATIQUES

L'activité des frelons asiatiques sur notre commune demeure particulièrement intense en ce début d'automne, probablement à cause de la douceur des températures. Merci de signaler les nids en mairie.



### Le repas des Anciens

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu dimanche 2 décembre à la salle Kejadenn.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Logonna-Daoulas convie les Logonnais·e·s de plus de 70 ans à ce repas convivial, animé par Loïc Le Borgne, accordéoniste. Le repas sera servi par le collectif « Logo street », encadré par Karine Guédes, directrice de Log'ados.

Des invitations individualisées seront adressées par courrier début novembre.



## Culture - Animations



### Skrivadenn Logonna-Daoulaz

#### D'ar sul 11 a viz Du e Logonna-Daoulaz Salioù Kejadenn – 2 eur

Ar skrivadenn e brezhoneg e Logonna-Daoulaz a vez aozet gant Park Arvorig, ti-kêr Logonna-Daoulaz ha sikour tud a youl vat er vro.

Savet 'vez an destenn gant 5 lodenn deus an aesañ evit ar re yaouankañ hag an deraouidi betek al lodenn ziwezhañ evit ar re varrekañ. Pep hini a c'hell ober ar pezh en deus c'hoant, dibab al liveoù aesañ, ehanañ ...Ne vez ket notennet an dud met roet e vez an destenn gant displegadennoù dezho. Ar pal a zo deskiñ un dra bennak met ivez kaout plijadur.

Merenn vihan a vez kinniget d'an dud a c'hell flapañ etrezo ha lenn an destenn pa vezont o pakañ ur banne. Levrioù a vez roet d'ar re o deus kemeret perzh.

Liseidi 2<sup>vet</sup> klas lise ar Groaz e Brest o deus savet an destenn.

Evit kaout titouroù 02 98 81 16 51

[sylvie.vigouroux@pnr-armorique.fr](mailto:sylvie.vigouroux@pnr-armorique.fr)

**Dimanche 11 novembre 2018  
à partir 14h.**

**A Kejadenn- une dictée en breton**

Depuis 2016, ar skrivadenn se déroule le 11 novembre sur la commune de Logonna-Daoulas en partenariat avec la commune et des bénévoles locaux et des associations des alentours: Gorre ha Goueled de Loperhet, Ar Froud Birvidik de l'Hôpital-Camfrout.

De quoi s'agit ? : une dictée en breton divisée en 5 parties, dont la difficulté augmente avec le nombre de paragraphes. Le niveau 1 est prévu pour les débutants et le niveau 5 pour les bretonnants confirmés, mais chacun est libre de s'inscrire dans n'importe quel niveau et de s'arrêter quand il le souhaite.

Chacun repart avec sa copie (corrigée mais pas notée), le texte annoté de la dictée en ayant appris quelque chose au cours d'une après-midi conviviale. Cette animation est un bon moment autour de la langue bretonne.

Un goûter est proposé aux participants qui en profitent pour échanger et discuter.

Des lots sont prévus pour les participants.

En 2018, le texte nous est proposé par les lycéens de seconde de la filière bilingue de la Croix Rouge de Brest.

Renseignements 02 98 81 16 51

[sylvie.vigouroux@pnr-armorique.fr](mailto:sylvie.vigouroux@pnr-armorique.fr)

# Les rendez-vous culturels et festifs

Samedi 10 novembre

## Théâtre

Plus de détails en « page des Assos »

Salle Kejadenn à 20h30 - Prix libre

### Théâtre à Logonna-Daoulas



SAMEDI 10 NOVEMBRE A 20H30

Salle **Kejadenn**



Spectacle de la Belle Equipe, troupe de Saint-Rivoal  
Mise en scène : Martine Geffrault-Cadec

Entrée prix libre

Dimanche 11 novembre

## Ar Skrivadenn

### Dictée en breton

Plus de détails page 11



Mercredi 14 novembre

## Conférence « Brest entre Paris et New-York » par P. Weidkneet

Organisée par Asambles

Plus de détails en « Page des Assos »



Vendredi 16 novembre

## Remise du chèque Trail



Après le succès de cette belle journée du 30 septembre 2018 : plus de 300 randonneurs, 500 coureurs, plus de 150 bénévoles sur place ... l'équipe Carnaval est heureuse de vous inviter tous à la remise du chèque au profit de l'association APAISER

Salle Kejadenn à 18h30

Dimanche 18 novembre

## « Fête des Jeux »

Après-midi organisé par 5 bibliothèques

Plus de détails en « page des Assos »

De 14h à 18h - Salle Kejadenn - Entrée gratuite



Mercredi 5 décembre

## Conférence « Les réfugiés espagnols accueillis dans le Finistère »

Organisée par Asambles

Salle Kejadenn à 18h30 - Entrée libre



Vendredi 7 décembre

## Vente de sapins et petit marché

Salle Kejadenn de 16h à 20h - Entrée libre



Dimanche 9 décembre

## Théâtre avec les Turlupins

Salle Kejadenn à 15h